



Boost P M E

Accélérez la transition durable
de votre entreprise.

Le programme de soutien de la BCJ et de son réseau de spécialistes.

En collaboration avec:



et ses partenaires:



Editorial

Aujourd'hui, un nombre croissant de PME mettent en œuvre des bonnes pratiques et intègrent la durabilité dans leurs processus, produits et services. Mais les efforts restent considérables face aux enjeux climatiques, aux attentes des différentes parties prenantes et au cadre réglementaire qui se durcit.

Face à ces défis, toutes les entreprises sont concernées, de la plus grande à la plus petite.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les grandes entreprises doivent publier un rapport non financier traitant entre autres des questions climatiques en suivant les recommandations du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Les grandes sociétés sollicitent de plus en plus leurs fournisseurs, souvent des PME, d'attester leurs bonnes pratiques en terme de durabilité, notamment au moyen de certifications ou de labels.

Sur le plan législatif aussi, la situation est en constante évolution, particulièrement sous l'impulsion de l'Union européenne qui a édité des normes relatives aux publications dédiées à la durabilité et sur lesquelles la Confédération souhaite s'aligner.

La nouvelle Loi sur le climat et l'innovation incitera également toutes les entreprises à présenter des émissions nettes zéro au plus tard en 2050. De même, les obligations de diligence et de transparence concernant les minéraux et les métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants ont fait leur entrée dans la législation suisse.

Pour les PME, ces obligations peuvent parfois être ressenties comme un obstacle, un frein à leur propre activité et nécessitent une capacité d'adaptation qu'elles peinent parfois à développer à l'interne.

Mais la mise en œuvre d'une démarche responsable structurée permet avant tout d'innover, de mobiliser ses collaboratrices et collaborateurs autour d'un projet qui fait sens et de dialoguer avec ses parties prenantes. Elle offre également de nombreux bénéfices: gestion des risques tout au long de la chaîne de valeur, attractivité auprès des jeunes talents, compétitivité et meilleure résilience.

Afin de pouvoir sensibiliser, soutenir et accompagner sa clientèle, la BCJ a mis en place un partenariat avec i-moutier, centre de compétences et plateforme d'échange dédié à la durabilité et son réseau de spécialistes.

Vous trouverez dans ce guide, les différents programmes et les aides financières à disposition.

Toutes les entreprises sont concernées et ont un rôle important à jouer et c'est collectivement que nous pourrons relever les défis.

Bonne lecture !

Caroline Christe
Responsable Service RSE

Anne Hirtzlin
Secrétaire générale i-moutier

Programme de soutien Boost PME

1. J'ai un projet de construction ou de rénovation énergétique à financer
JuraEco PME
2. Je souhaite bénéficier d'un diagnostic du niveau de maturité RSE de mon entreprise et disposer d'une première feuille de route
Programme d'impulsion RSE
3. Je souhaite mesurer et définir les potentiels d'économie d'énergie de mon entreprise
Audit énergétique PEIK
4. Je souhaite mesurer mes émissions carbone et établir une feuille de route décarbonation
Feuille de route décarbonation
5. Je souhaite réduire l'utilisation de ressources
Programme de conseil sur l'efficacité des ressources
6. Je souhaite être accompagné(e) et développer mes compétences dans le domaine de la durabilité
Centre de compétences i-moutier

1. JuraEco PME

Pourquoi?

La rénovation énergétique est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi pour l'entreprise elle-même. Les mesures de modernisation permettent en effet de réduire considérablement les coûts énergétiques sur le long terme. Cette démarche a des répercussions positives sur les coûts d'exploitation, augmente la valeur de l'entreprise et améliore sa compétitivité.

Qu'est-ce que le prêt hypothécaire JuraEco PME?

JuraEco PME est un produit avantageux qui encourage la construction et la rénovation certifiée et les travaux de rénovation et d'assainissement énergétiques. Il couvre les travaux suivants:

- Les nouvelles constructions et rénovations labellisées Minergie (toute catégorie)
- Les travaux de rénovation énergétiques: isolation (changement de fenêtres, isolation des combles, etc), nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, optimisation des systèmes d'éclairage
- Le recours aux énergies renouvelables: pose de panneaux thermiques et photovoltaïques

A qui cela s'adresse-t-il?

JuraEco PME s'adresse aux entreprises qui souhaitent construire ou rénover avec le label Minergie ou effectuer des travaux de rénovation et d'assainissement énergétiques.

Avantages pour votre entreprise

- Taux attractif: réduction de 0.5% par année en fonction de la durée du contrat sur le taux fixe ou variable (montant max. 2 mio)
- Subventions disponibles via le Programme Bâtiments

En savoir plus et prendre rendez-vous

www.bcj.ch/JuraEcoPME

2. Programme d'impulsion RSE

Pourquoi?

Les entreprises constatent au quotidien la réalité des enjeux environnementaux, mais aussi sociaux. En parallèle, le cadre réglementaire se durcit, en Suisse comme en Europe. Finalement, les partenaires commerciaux ont des attentes accrues sur ces sujets. Dans ces circonstances, la mise en place d'une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises) constitue un véritable levier de performance, de compétitivité et d'innovation. Cela devient surtout de plus en plus une nécessité.

Mais comment débiter une telle démarche ?

Qu'est-ce que le programme d'impulsion RSE?

Le Programme d'impulsion RSE, lancé par Creapole et Ascentys, vise à accompagner de manière structurée et pragmatique votre entreprise dans une démarche RSE.

Le programme aborde la RSE dans ses trois dimensions: environnementale, sociale et gouvernance. Il se décline sur une durée de 2 mois:

- Atelier de cadrage
- Auto-évaluation via un questionnaire en ligne
- Atelier de planification
- Si souhaité, un soutien pour la mise en œuvre

A qui s'adresse-t-il ?

Ce programme s'adresse à toute entreprise qui est sensible à ce sujet.

- Quelle que soit sa taille: pour les PME de 20 à 30 personnes ou les plus grosses structures
- Quel que soit son niveau: pour une mise en route des premières démarches ou pour consolider son approche

Coûts et soutien BCJ

- Programme impulsion RSE: CHF 3'000.-
- La BCJ prend en charge 50% du montant total de la prestation pour sa clientèle, soit CHF 1'500.-

En savoir plus et m'inscrire

www.bcj.ch/JuraEcoPME

Avantages pour votre entreprise

- Montée en compétences sur la RSE
- Répondre aux attentes de vos clients
- Renforcer la pérennité de votre entreprise
- Prioriser les démarches à accomplir
- Bénéficier d'une première feuille de route concrète et personnalisée

3. Audit énergétique PEIK



Pourquoi?

Les charges d'énergie représentent des coûts non négligeables pour une entreprise et la volonté de produire des produits avec moins d'énergie est de plus en plus mise en avant. Le programme PEIK de SuisseEnergie vous aide à identifier les potentiels d'économies d'énergie de manière ciblée et à prioriser les investissements.



Qu'est-ce que l'audit énergétique PEIK?

L'audit énergétique est réalisé en partenariat avec Energie du Jura et Energys. Le premier entretien avec le conseiller est gratuit et sans engagement. Avec vous, le spécialiste fait le tour de l'entreprise à la recherche des potentiels évidents et cachés d'économies d'énergie pour une production d'énergie propre et un système énergétique optimisé dans l'ensemble de l'entreprise.

L'analyse se concentre notamment sur les domaines suivants: ventilation, climatisation et réfrigération, éclairage, enveloppe du bâtiment, chauffage et eau chaude, pompes et air comprimé, photovoltaïque, mobilité, moteurs et entraînement.



A qui s'adresse-t-il?

L'audit énergétique PEIK est ouvert à toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité ou leur forme juridique. Il est particulièrement intéressant pour les entreprises ayant des coûts énergétiques compris entre 20'000 et 300'000 francs par an.



Avantages pour votre entreprise

L'audit énergétique PEIK conduit à un plan d'actions sur mesure pour économiser de l'énergie et donc des coûts:

- Des mesures de sobriété et d'efficacité à mettre en place directement: avec des mesures immédiates simples, vous pouvez réduire de 10 à 15% les coûts d'énergie de votre entreprise
- Des mesures d'efficacité à planifier dans le temps
- Un aperçu des subventions possibles pour la réalisation des mesures proposées
- PEIK prend en charge 50% des coûts d'accompagnement par le conseiller PEIK (jusqu'à max. CHF 13'000.-) y compris pour les mesures de mise en oeuvre immédiates
- Une contribution de votre entreprise à une économie respectueuse de l'environnement



Coûts et soutien BCJ

- Prix moyen d'un audit PEIK: CHF 5'000.-
- Suisse Energie prend en charge 50% des frais d'audit (maximum CHF 2'500.-)
- La BCJ prend en charge CHF 1'000.- pour sa clientèle (max. deux sites par entreprise)

En savoir plus et m'inscrire

www.bcj.ch/JuraEcoPME

4. Feuille de route décarbonation

Pourquoi ?

La Suisse s'est fixée comme objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Les entreprises jouent un rôle déterminant à cet égard en participant activement à la décarbonation et donc à la réduction à zéro des émissions nettes de gaz à effet de serre. En se décarbonant, l'entreprise réalise des économies de coûts à moyen et long terme, se protège contre la hausse des prix de l'énergie et des matières, anticipe les nouvelles contraintes réglementaires et agit en faveur du climat.

Qu'est-ce qu'une feuille de route décarbonation ?

La feuille de route décarbonation est un plan sur mesure permettant à votre entreprise d'anticiper et de planifier sa décarbonation tout en connaissant son état initial.

La première étape consiste à réaliser un bilan complet des gaz à effet de serre qui doit prendre en compte toutes les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes (scope 2) ainsi que les émissions en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Avec l'appui d'experts, votre entreprise définit et priorise ensuite des actions de réduction de ses émissions dans les différents scopes.

La BCJ travaille en collaboration avec Energie du Jura et Energys pour le scope 1 et 2 et Earth Action et Climate Services pour le scope 3.

A qui cela s'adresse-t-il ?

A toute type d'entreprise qui souhaite mesurer ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une trajectoire de décarbonation. La priorité sera donnée aux entreprises du secteur de l'industrie ou de la construction ou présentant un fort potentiel de décarbonation.

Avantages pour votre entreprise

- Disposer d'une stratégie à long terme permettant de développer durablement votre entreprise en vue d'atteindre l'objectif de zéro émission nette
- Contribuer à sécuriser votre approvisionnement en orientant votre stratégie vers des fournisseurs durables
- Augmenter vos compétences en interne et trouver des solutions innovantes
- Gagner en résilience et en compétitivité
- Améliorer votre image de marque et votre attractivité employeur
- Réduire votre impact sur les ressources planétaires

Coûts et soutien BCJ

- Une feuille de route solide varie entre CHF 20'000.- et CHF 35'000.-
- La BCJ prend en charge 25% du montant (max. CHF 7'500.-) pour sa clientèle
- Offre soumise à conditions et réservée à 10 entreprises par année

En savoir plus et m'inscrire

www.bcj.ch/JuraEcoPME

5. Programme de conseil sur l'efficacité des ressources



Pourquoi?

Les coûts des matières premières représentent en moyenne 60 % des dépenses pour les produits d'une entreprise. Investir de manière ciblée dans sa propre efficacité des ressources s'avère donc payant. A travers le programme de conseil de Reffnet, vous pouvez économiser des matériaux et réaliser des économies dans votre entreprise, réduisant ainsi votre dépendance aux prix volatils des matières premières.



Qu'est-ce que le programme de conseil sur l'efficacité des ressources ?

Dans le cadre de trois journées gratuites de conseil d'une valeur totale de CHF 4'000.-, un plan de mesures est élaboré pour accroître l'efficacité des ressources au sein de votre entreprise.

Vous déterminez l'orientation à prendre. Les axes de travail possible sont :

- Optimiser les processus de production
- Analyser le potentiel de recyclage des produits existants
- Développer l'éco-conception des produits
- Augmenter la circularité dans la chaîne d'approvisionnement
- Explorer de nouveaux modèles commerciaux, comme les systèmes de reprise, de réparation et de location



A qui s'adresse-t-il ?

Aux entreprises de tous secteurs qui souhaitent optimiser leurs processus de production, minimiser les pertes de matières premières et réduire leur empreinte écologique.



Avantages pour votre entreprise

- Réduction potentielle des coûts de production et d'approvisionnement en matières premières
- Optimisation du cycle de vie des produits, améliorant l'utilisation des ressources et réduisant les déchets
- Estimation de la réduction des émissions de CO₂ et de la charge environnementale du plan de mesure élaboré
- Avantage concurrentiel accru grâce à des pratiques durables



Coûts

La prestation de conseil de Reffnet, du premier entretien au plan de mesures, comprend jusqu'à trois jours de travail et est financée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Votre seul investissement est votre temps de travail.

En savoir plus et m'inscrire

www.bcj.ch/JuraEcoPME

6. Centre de compétences i-moutier

Pourquoi ?

La durabilité constitue un enjeu majeur pour les entreprises qui doivent intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur stratégie tout en restant compétitives, naviguer dans un environnement réglementaire en constante évolution et répondre aux attentes croissantes en matière de pratiques responsables.

Relever ces défis demande une expertise spécifique et une capacité d'adaptation que les PME peinent parfois à développer en interne. i-moutier offre des compétences et ressources afin de relever ce défi.

Présentation de i-moutier

i-moutier est un centre de compétences et plateforme d'échange dédiés à la durabilité, la responsabilité sociale des entreprises [RSE], l'économie circulaire et l'innovation durable dans le secteur industriel. Sa mission est d'accompagner les entreprises dans leur transition vers des pratiques plus durables, en conformité avec le cadre légal. Les piliers d'action d'i-moutier sont :

► **Fédérer**

Sensibiliser et stimuler l'écosystème microtechnique par l'organisation d'ateliers, d'événements et de projets en lien avec la durabilité

► **Accompagner**

Offrir aux entreprises les compétences, ressources et conseils nécessaires en matière de durabilité grâce à ses membres et son réseau de spécialistes

► **Soutenir**

Initier et relayer des projets de partenaire, soutenir les entrepreneurs et inventeurs dans leurs démarches d'innovation durable et accélérer le développement de solutions industrielles

A qui s'adresse i-moutier ?

i-moutier accompagne les indépendants, startups et PME dans une démarche durable en leur offrant des conseils et un soutien pour lancer un programme, des initiatives et des projets innovants dans le secteur industriel et microtechnique.

Avantages pour votre entreprise

- Être accompagné par i-moutier à travers un réseau de spécialistes en durabilité
- Accéder à des conseils et de l'accompagnement pour monter en compétences sur les enjeux de durabilité
- Participer à des ateliers de sensibilisation, d'approfondissement et de formation
- Faire partie d'un écosystème d'acteurs engagés

En savoir plus

www.i-moutier.ch

